

Oblitération «Double cercle» de Québec (1834-1840)

Jacques Nolet, AQEP, AEP

INTRODUCTION

Le bureau de poste de Québec, l'un des plus anciens d'Amérique du Nord britannique et le premier à avoir été ouvert dans la vallée du Saint-Laurent, bénéficia de nombreux marteaux caractéristiques («rectilignes», «bishop», «fleurons», «paid», etc.) avant d'adopter certaines empreintes générales distribuées aux bureaux de poste québécois («ronde 2», «double cercle», «double cercle interrompu», «changeling», etc.). Nous voulons décrire ici l'utilisation par ce bureau, entre 1834 et 1840, de la marque postale dite du «Double cercle» (ill. 1). Ce sera une toute première communication sur son emploi à Québec.

DÉVELOPPEMENT

Après avoir décrit les éléments essentiels du «Double cercle» de Québec et avoir indiqué sa période d'emploi, nous essaierons d'illustrer son utilisation postale durant ces années-là.

I - ÉLÉMENTS ESSENTIELS

Bien que ce type de marque postale circulaire ait été utilisé dans plus d'une centaine de bureaux de poste québécois à compter de 1831 (A. Walker, *A Century of Quebec Postmarks and Postal Markings 1763-1863*, pp. 1-2), rares sont les auteurs qui ont révélé ses principales composantes: marteau, épreuves, dimensions, contenu, dateur, lettrage et encre.

marteau

Grâce à Marc-J. Olivier (dans une série d'articles intitulée «Les marques postales du Québec» parus dans *Philatélie Québec*, nos 110 à 117; 3e partie, no 112, p. 94), nous savons qui était le fabricant de ce marteau dit du «Double cercle» et quel était le matériau ayant servi à fabriquer cet oblitérateur. Le ou les marteaux, qui ont imprimé le «Double cercle» québécois pour le courrier, ont été «fabriqués en Angleterre» et ont été réalisés dans un alliage de laiton. Cela explique sans doute la qualité parfois médiocre de ces empreintes.

épreuves

On peut retrouver des «épreuves» (ou frappes initiales) dans un «cahier de marques anglaises», aux Archives nationales du Canada, à Ottawa.

dimensions

Les auteurs, qui traitent un peu plus de ce type de marque circulaire québécoise (F.W. Campbell et Jacques Charron), en donnent les dimensions suivantes: 31mm pour le cercle extérieur, 19mm pour le cercle intérieur (Frank W. Campbell, *Canadian Postmarks to 1875*, p. 34; J. Charron, *Marques postales du Québec 1763-1875*, p. 14). Winthrop S. Boggs, dans son magistral ouvrage intitulé *The Postage Stamps and Postal History of Canada*, rétrécit encore plus le grand cercle extérieur, en indiquant «30mm» (p. 570) au lieu des 31mm habituels.



ILL. 1

ILL. 2

Nous croyons que cette empreinte mesure plutôt 32mm pour le cercle extérieur et 20mm pour le cercle intérieur. Ce sont des variations minimes, qu'il nous semble quand même important de signaler, malgré le grand respect que l'on doit porter à ces auteurs qui ont fait œuvre de pionniers dans l'histoire des marques postales canadiennes.

contenu

Habituellement, pour tout instrument accordé à un bureau de poste important, comme l'était celui de Québec, il y avait deux éléments: les permanents (pour son identification) et les amovibles (pour le dateur).

éléments permanents

Dans le grand cercle extérieur, on retrouve dans la partie supérieure un seul élément permanent: le nom de la ville (QUEBEC). L'empreinte utilisée par le bureau de Québec omet l'acronyme de la province (LC), inscrit normalement dans la partie inférieure du grand cercle. C'est la seule marque de ce type sans mention de la province utilisée dans le territoire du Bas-Canada (correspondant actuellement à celui de la province de Québec); ainsi, le bureau de poste de Québec se singularise tout particulièrement par cette omission. Par conséquent, il n'y a que le nom de la ville qui indique l'origine du courrier portant cette empreinte.

éléments amovibles

À l'intérieur du cercle central ou intérieur, on retrouve les éléments amovibles de l'empreinte. Il s'agit évidemment du dateur: MOIS (deux lettres) et QUANTIÈME (un ou deux chiffres) sur la première ligne, et l'ANNÉE sur la deuxième ligne (à l'aide de quatre chiffres).

dateur

Il faut maintenant dire quelques mots sur les types de dateur utilisés pour le «Double cercle» dans la province de Québec. Il y a deux types principaux: en caractères d'imprimerie (type I) et en lettres manuscrites (type II).

premier type

Tout dateur ayant des caractères d'imprimerie est un cas d'exception, la très grande majorité des bureaux québécois optant pour l'écriture à la main (voir les illustrations 4 à 7). Outre Montréal (ill. 3 et 8), il n'y aura, dans la province du Bas-Canada, que les bureaux de Québec (ill. 1), de Stanstead et de William-Henry à posséder un dateur avec caractères d'imprimerie; et, plus tard, Stottville, dans la province du Canada-Est. On comprend pourquoi Frank W. Campbell (op. cité précédemment) indique qu'il s'agit d'un très petit nombre de bureaux (p. 34: «a very few») et Jacques Charron (op. cité précédemment) confirme en disant: «sauf quelques exceptions» (p. 9).

30



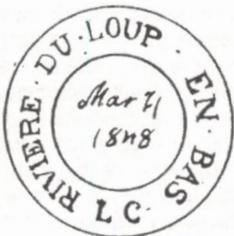
ILL.3



ILL.4



ILL.5



ILL.6



ILL.7



ILL.8

deuxième type

Tandis que tous les autres bureaux québécois, utilisant une empreinte du «Double cercle», inscrivaient la date de façon manuscrite. Ainsi faisaient, par exemple, les bureaux suivants: Rawdon (ill. 4), Rigaud (ill. 5), Rivière-du-Loup-en-Bas (ill. 6) et Saint-Ours (ill. 7).

conclusion

En examinant ces exemples, nous pouvons tirer une conclusion évidente, à savoir que la très grande majorité des bureaux québécois ayant obtenu un marteau «Double cercle» appartiennent à la catégorie du dateur écrit à la main, tandis qu'une très petite minorité présente un dateur en caractères d'imprimerie.

lettage

Les bureaux québécois dotés de l'empreinte du «Double cercle» utiliseront également deux styles bien distincts de lettage: style I (lettres droites) ou style II (lettres cives ou penchées).

premier style

La plupart des bureaux de poste qui obtiendront une empreinte dite du «Double cercle» possèderont une frappe avec des lettres droites ou de style ROMAIN. Quelques exemples: Montréal (ill. 3), Rawdon (ill. 4), Rigaud (ill. 5) et Rivière-du-Loup-en-Bas (ill. 6). Quatre-vingt-dix pour cent des bureaux de poste québécois, ayant une frappe «Double cercle», présenteront des frappes de style romain.

deuxième style

Une minorité de bureaux de poste québécois, soit moins de dix pour cent, présenteront le style II, c'est-à-dire avec des lettres penchées ou cives, appelé le style ITALIQUE. Ainsi en est-il de Saint-Ours (ill. 7), qui fait partie du deuxième style de lettage. Nous ignorons toujours pour quelle raison le fabricant anglais ou la Poste canadienne réalisèrent des frappes de style italique, qui semble beaucoup plus difficile à lire que le lettage romain. Voilà une question qui pourrait être approfondie et résolue par un chercheur éventuel, qui apporterait ainsi un élément important à la question du «Double cercle» dans la province de Québec.

utilisation mixte

La plupart du temps, un même bureau de poste pouvait recevoir un marteau présentant l'un ou l'autre style de caractères dans ses éléments permanents, c'est-à-dire sa désignation et le nom de la province où il était situé. Exceptionnellement, le même bureau pouvait obtenir un marteau présentant l'un ou l'autre de ces styles majeurs de lettres, mais dans un laps de temps assez long. Ainsi en est-il du bureau postal d'Abbotsford: italique en 1840 et romain en 1855 (J. Charron, op. cité précédemment, p. 12); il en fut de même pour Chatham: italique en 1831 (J. Charron, ibidem, p. 12) et romain en 1838 (J. Charron, ibidem, p. 9).

Un seul bureau présente le cas singulier d'une utilisation mixte des deux styles dans le même marteau, et c'est Lachine (ill. 8). Si l'on examine attentivement l'empreinte de ce bureau, il y a bien deux styles: en italique principalement (L-A-C-I) et le reste en romain (H-N-E). Jacques Charron explique très bien cette singularité: «Quelques lettres furent remplacées par des caractères romains avec l'usure de l'oblétrateur» (op. cité précédemment, p. 13).

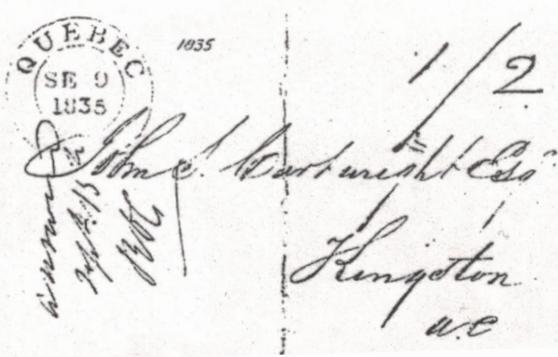
conclusion

Le bureau de poste de Québec fera évidemment partie du groupe présentant une empreinte du «Double cercle» du style I, les lettres étant droites. L'illustration 1 montre clairement que son marteau relève du premier style.

encre

À partir des nombreux plis contenus dans notre collection, ou de celles d'amis spécialistes dans les marques postales québécoises, le bureau de poste de Québec a toujours utilisé, et cela sans aucune exception, une encre de couleur rouge pour apposer les empreintes du «Double cercle». Les deux principaux auteurs cités (F.W. Campbell, p. 45: «red»; et J. Charron, p. 14: «rouge») le confirment expressément. Tandis que Guy des Rivières n'en parle pas du tout, fait surprenant !

Comment peut-on expliquer l'emploi de cette couleur pour apposer la marque «Double cercle» au bureau de poste de Québec? Peut-être est-ce la suite normale de la pratique créée lors de l'utilisation du «Petit cercle américain», qui débuta à partir de 1827 dans certains bureaux de poste du Québec (notamment Trois-Rivières en 1827 et Montréal en 1828). Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons encore répondre de façon satisfaisante à cette question.



ILL.10

II - DURÉE D'UTILISATION

En essayant de déterminer avec précision la durée d'utilisation d'une marque postale spécifique, l'on est porté tout naturellement à croire qu'il y a eu normalement une succession chronologique stricte entre les différents types de marque circulaire utilisés par le bureau de poste de la ville de Québec. C'est là une attitude cartésienne, mais elle ne correspond pas à la réalité de ce bureau de poste.

mise en garde

Ainsi, le «Double cercle» québécois aurait dû succéder à la marque circulaire «Ronde 2», qui l'a précédé de quelques années. Ce qui ne sera pas le cas, comme nous le verrons ultérieurement, malgré l'aviso formulé par l'un des grands spécialistes de l'histoire postale de la ville de Québec.

Le bureau de poste de Québec a reçu en 1831 (ill. 2) une marque circulaire ayant la caractéristique de présenter, dans sa partie inférieure, deux lignes concentriques parallèles. Selon Guy des Rivières (article «Les marques postales de Québec, de 1763 à 1851», paru en deux parties dans La Philatélie au Québec, 1982), «l'usage de ce marteau cessa à l'arrivée d'un nouveau marteau du type II soit un double cercle...» (partie II, p. 7). Selon les données fournies par Jacques Charron, Guy des Rivières commet là une méprise, car la «Ronde 2» se prolongea jusqu'en 1839 (J. Charron, op. cité précédemment, p. 20), tandis que le «Double cercle» commença en 1833 (ibidem, p. 14).

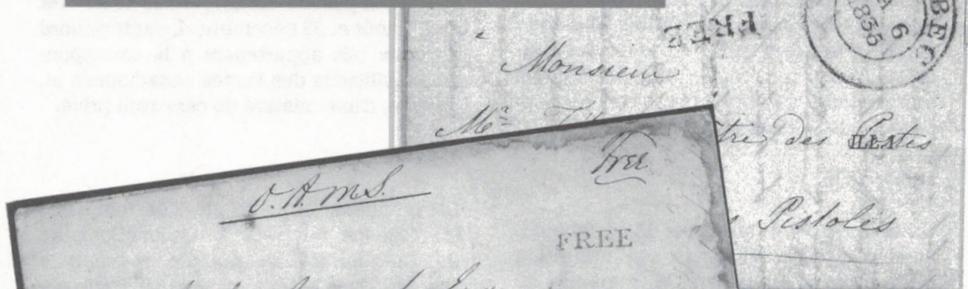
La recherche postale prouve constamment le contraire et indique plutôt un usage simultané... sans pratique cohérente de la part des postiers ! Sans parler des surprises que nous réserve la découverte de nouveaux plis. Il faut conclure qu'il s'agit plutôt d'un domaine en pleine évolution et que les données présentées dans cet article ne reflètent nos connaissances qu'au moment de la rédaction de cet article (en juin 2000) et de sa publication (en 2001).

début

À moins d'erreur de notre part, trois auteurs seulement parlent spécifiquement du début de son utilisation par le bureau de poste de Québec: Frank W. Campbell (op. cité précédemment), Jacques Charron (op. cité précédemment) et Guy des Rivières (article cité précédemment). Les deux premiers s'entendent pour fixer en 1833 le début de son emploi à Québec (F.W. Campbell, p. 43; J. Charron, p. 14), tandis que le troisième indique plutôt l'année suivante (G. des Rivières, p. 7).



ILL. 9



ILL. 11



ILL. 12

Puisque nous n'avons jamais vu jusqu'à présent un seul pli présentant le «Double cercle» de Québec pour l'année 1833, nous sommes porté à opter pour l'année 1834, tel qu'indiqué par Guy des Rivières, spécialiste de l'histoire postale de sa propre ville.

fin

Ces mêmes auteurs diffèrent également pour la dernière année de son utilisation. Guy des Rivières indique 1839 (article cité précédemment, p. 7), tandis que Campbell et Charron optent pour 1840 (F.W. Campbell, p. 43; J. Charron, p. 14). Puisque Jacques Charron nous a fourni gracieusement une missive revêtue de cette marque en date du 14 février 1840, nous devons par conséquent en fixer la fin d'emploi au moins en 1840.

III - UTILISATION POSTALE

Il demeure fort intéressant, dans ce type de communication qui a pour objectif de faire le point sur la marque postale du «Double cercle» employée à Québec, de présenter année par année au moins un pli qui atteste

de son utilisation postale. Nous sommes maintenant en mesure de vous présenter des missives pour chacune des années de son utilisation (1834-1840).

année 1834

Grâce à l'amabilité de Marc Beaupré, autre spécialiste de l'histoire postale de Québec, nous pouvons vous présenter une première missive qui illustre son utilisation postale dès 1834.

Il s'agit d'une correspondance officielle de l'administration postale coloniale, dont le siège était à cette époque dans la ville de Québec, adressée à Félix Tétu, maître de poste de Trois-Pistoles. Cette missive bénéficie donc de la franchise postale, et le tampon FREE côté recto du pli le confirme. L'empreinte, en date du 23 septembre 1834, se retrouve côté recto également, à l'angle supérieur gauche de la missive (ill. 9), ce qui constituera la pratique habituelle du «Double cercle» à Québec.

année 1835

Nous utiliserons la figure 6 présentée par Guy des Rivières dans la deuxième partie de son article sur les marques postales de Québec (cité précédemment, p. 7) pour illustrer son utilisation postale en 1835.

Il s'agit d'une missive privée adressée à Kingston, dans le Haut-Canada, en date du 9 septembre 1835, avec un tarif élevé de 1/2 (= un shilling et deux pence OU quatorze pence), soit à cause de la longueur du trajet à parcourir, soit de son contenu ou même de la combinaison de ces deux éléments. Comme d'habitude, la marque québécoise dite «Double cercle» se retrouve côté recto du pli présenté (ill. 10). Ce qui nous conduit à penser que cette marque a toujours été apposée côté recto des missives frappées de cette empreinte.

année 1836

Un deuxième pli fourni par Marc Beaupré nous permettra d'illustrer son utilisation postale durant l'année 1836, originant du même fonds d'archives ou d'une collection particulière.

32

Encore adressée au maître de poste Félix Tétu, cette correspondance officielle bénéficia du privilège de la franchise postale. Le tampon FREE, apposé à l'envers, sur le côté recto du pli, en fait foi. L'empreinte «Double cercle» se retrouve cette fois-ci à l'angle supérieur droit de la missive, ce qui constitue une exception notable par rapport à l'ensemble des autres plis illustrant cet article.

On a déposé à la poste de Québec cette correspondance, qui a reçu l'empreinte du «Double cercle» en date du 6 janvier 1836, soit le jour de la fête de l'Epiphanie du Seigneur (ill. 11), l'administration coloniale et son service postal ne chômant point lors de cette fête religieuse d'obligation !

année 1837

Grâce aux Archives postales du Canada, qui ont photocopié certaines grandes collections de marques postales canadiennes, nous pouvons vous présenter un pli pour 1837.

Il s'agit d'une missive reçue par le bureau de poste de Québec en date du 2 juillet 1837. La meilleure preuve qu'il en est ainsi, c'est la frappe «Ship Letter» de Québec, qui était apposée d'office sur toute correspondance originant de l'extérieur et reçue par ce bureau. Par conséquent, la marque postale «Double cercle» apposée sur cette correspondance constitue une frappe de réception en date du 2 juillet 1837 (ill. 12); elle apparaît sur le côté recto du pli.

année 1838

Nous avons trois missives pour illustrer son utilisation postale durant l'année 1838: 1er mai, 7 août et 23 décembre. Il s'agit d'abord de deux plis appartenant à la correspondance officielle des Postes canadiennes et, ensuite, d'une missive de caractère privé.

1er mai

La première, en date du 1er mai 1838 (ill. 13), est adressée à un fonctionnaire de l'administration postale résidant à Toronto, dans le Haut-Canada. Il s'agit par conséquent d'une correspondance officielle de la Poste coloniale canadienne. Bénéficiant de la franchise postale, celle-ci a reçu deux fois l'expression FREE: une première manuscrite à l'encre noire (supérieure) et une seconde en caractères d'imprimerie apposée avec une encre rouge (inférieure). Comme il s'agissait d'une correspondance officielle, son auteur a inscrit, également de façon manuscrite, l'acronyme anglais «O.H.M.S.». Ce pli fut déposé le 1er mai 1838 et reçut, comme cachet d'origine, un «Double cercle» québécois de cette date.

7 août

Le deuxième pli, encore adressé au maître de poste de Trois-Pistoles, Félix Tétu, présente les mêmes caractéristiques que les deux missives adressées précédemment à ce titulaire (franchise postale et tampon FREE), mais cette fois-ci avec le titre de sa fonction en anglais grâce à l'acronyme «D.P.M.». Le «Double cercle» québécois fut apposé le 7 août 1838, à titre de cachet d'origine ou de départ (ill. 14).

23 décembre

Un troisième pli (ill. 15), intéressant à plus d'un point de vue, illustrera une dernière fois l'utilisation du «Double cercle» par le bureau de poste de Québec pour l'année 1838. Originant de Trois-Rivières, cette correspondance reçut comme marque de départ une frappe «Petit cercle américain» en date du 22 décembre 1838. C'est le notaire public J.E. Dumoulin qui l'a rédigée et on lui a répondre le 14 janvier 1839, selon des annotations manuscrites trouvées à l'intérieur du pli.

Adressée à la commission gouvernementale pour l'administration des biens des jésuites, installée depuis ses débuts à Québec même, cette correspondance ne put y être livrée car l'organisme avait entre-temps déménagé à Montréal. Voilà pourquoi le pli reçut deux tampons supplémentaires: un «Double cercle» de Québec en date du 23 décembre 1838 et la marque rectiligne FORWARDED. Cette missive présente donc une utilisation mixte de deux types différents de marque postale («Petit cercle américain» et «Double cercle») sur le côté recto du pli, ce qui est assez rare pour l'époque.

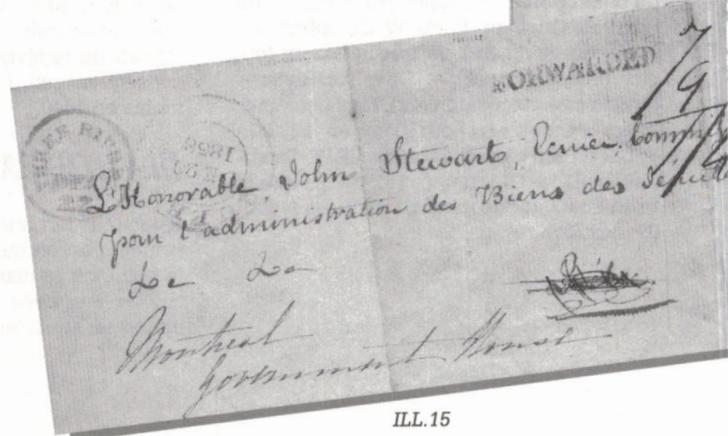
ILL. 14



ILL. 16



ILL. 15



À noter également l'affranchissement manuscrit de la missive, dont le port devait être payé par le destinataire, puisqu'il est inscrit à l'encre noire. Il y a eu d'abord un 7 (= sept pence) manuscrit, somme à payer pour la distance entre Trois-Rivières et Québec. Puis, on ajouta un 9 (= neuf pence supplémentaires) manuscrit, pour le réacheminement entre Québec et Montréal. Pour un grand total de 1/4 (= un shilling et quatre pence OU seize pence). C'est donc un affranchissement conforme, répondant aux tarifs postaux de l'époque.

année 1839

Avant-dernière année de son utilisation par le bureau de poste de Québec du «Double cercle», 1839 sera illustrée par une missive de C.E. Casgrain à son épouse, qui résidait à Rivière-Ouelle.

Selon une annotation manuscrite faite au crayon, cette missive appartenait au fonds Casgrain. On peut se demander pour quelle raison elle se retrouve sur le marché philatélique. Peut-être a-t-on voulu garder dans ce fonds d'archives seulement le contenu de la correspondance et non l'enveloppe elle-même. Quoi qu'il en soit, cette correspondance a été déposée au bureau de poste de Québec en date du 27 septembre 1839 (ill. 16) et illustre l'utilisation du «Double cercle» par ce bureau en cette année.

année 1840

Enfin, une dernière missive (ill. 17) présente l'utilisation ultime de cette marque du «Double cercle» par le bureau de poste de Québec durant l'année 1840.

Il s'agit d'une correspondance particulière adressée à un ecclésiastique résidant au Séminaire de Montréal dirigé par les Sulpiciens, monsieur Louis Turcot. Cette institution était située assez loin du bureau

de poste montréalais, sis dans le Vieux-Montréal actuel. L'empreinte «Double cercle» fut apposée le 14 février 1840. Il s'agit d'un emploi tardif pour ce type de marque postale par le bureau de poste de Québec, ce qui nous amène à février, le dernier mois de son utilisation.

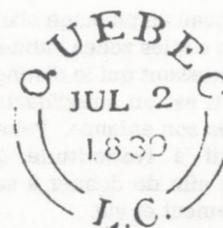
CONCLUSION

Pour une raison inconnue, le bureau de poste de Québec a cessé d'utiliser son «Double cercle» au profit probablement du «Double cercle interrompu» (type 1), inscrit dans le cahier d'épreuves en date du 2 juillet 1839 (ill. 18). Il n'empêche que ce deuxième type d'oblitération circulaire utilisé par le bureau de poste de Québec aura duré plus de six ans, en même temps que la marque «Ronde 2» (1831-1839) à son début et, vers la fin, du «Double cercle interrompu» dans sa version initiale (1839-1842).

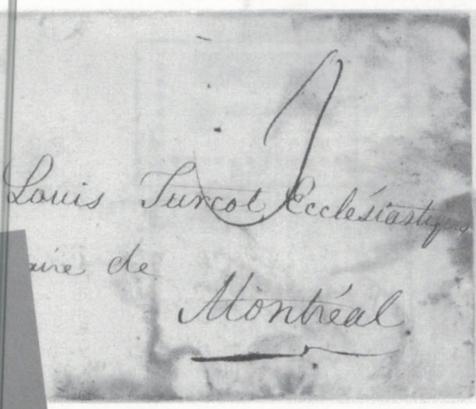
Encore une fois, la découverte de ces plis doit faire comprendre qu'il n'y a pas eu une succession chronologique stricte, comme on aurait pu s'attendre logiquement, mais plutôt «lâche» et souvent incompréhensible à notre entendement moderne ! Nous terminerons par l'appréciation que porte Me Guy des Rivières sur l'oblitération «Double cercle», qu'il qualifie de «très belle marque» (article intitulé «Les marques postales du bureau de poste de Montréal durant le premier siècle de son existence», p. 42), une opinion que nous partageons maintenant entièrement.

ILLUSTRATIONS

- 1) J. Charron, Marques postales du Québec 1763-1875, p. 10 (bureau de Québec); 2) F.W. Campbell, Canadian Postmarks to 1875, Royal Oak, p. 43 (bureau de Québec); 3) F. Jarrett, Stamps of British North America, p. 427 (bureau de Montréal); 4) J. Charron, op. cit., p. 10 (bureau de Rawdon); 5) J. Charron, op. cit., p. 10 (bureau de Rigaud); 6) F. Jarrett, op. cit., p. 427 (bureau de Rivière-du-Loup-en-Bas); 7) J. Charron, op. cit., p. 11 (bureau de Saint-Ours); 8) J. Charron, op. cit., p. 10 (bureau de Lachine); 9) Pli du 23 septembre 1834, collection de M. Beaupré; 10) Pli du 9 septembre 1835, coll. de G. des Rivières; 11) Pli du 6 janvier 1836, coll. de M. Beaupré; 12) Pli du 2 juillet 1837, coll. de John Young; 13) Pli du 1er mai 1838, coll. personnelle de J. Nolet; 14) Pli du 7 août 1838, coll. personnelle de J. Nolet; 15) Pli du 22 décembre 1838, coll. personnelle de J. Nolet; 16) Pli du 27 septembre 1839, coll. personnelle de J. Nolet; 17) Pli du 14 février 1840, coll. de J. Charron; 18) Archives nationales du Canada («Double cercle interrompu» de Québec, premier type, première frappe du 2 juillet 1839).



ILL. 18



ILL. 17

BIBLIOGRAPHIE

Articles:

Guy des Rivières, «Les marques postales du bureau de poste de Montréal durant le premier siècle de son existence», paru dans les Cahiers de l'Académie, no 10, 1992, Montréal, 220 pages, pp. 35 à 44;

Guy des Rivières, «Les marques postales de Québec, de 1763 à 1851», paru dans La Philatélie au Québec, 1982;

Jacques Nolet, «Oblitération "Double cercle" de Montréal (1834-1842)», paru dans Philatélie Québec, no 232 (février 2001), pp. 14 à 19;

Jacques Nolet, «Utilisation québécoise du "Petit cercle américain" (1827-1857)», paru dans le Bulletin de la S.H.P.Q., no 71 (1er trimestre 2000), pp. 12 à 22;

Marc-J. Olivier, série d'articles intitulée «Les marques postales du Québec», dans Philatélie Québec, nos 110 (août-septembre 1986) à 117 (avril 1987);

Catalogue:

H.P. Maresch & A. Leggett, Canada Specialized, 1987-88, 12e édition, Toronto, 162 pages;

Ouvrages:

Winthrop S. Boggs, The Postage Stamps and Postal History of Canada, Lawrence, 1975, The Quaterman Publications Inc., 870 pages;

Frank W. Campbell, Canadian Postmarks to 1875, Royal Oak, 1958, publié à compte d'auteur, 76 pages + Addenda;

Jacques Charron, Marques postales du Québec 1763-1875, Longueuil, 1970, publié à compte d'auteur, 77 pages;

Fred Jarrett, Stamps of British North America, Lawrence, 1975, The Quaterman Publications Inc., 595 pages;

Robson Lowe, Encyclopedia of British Empire Postage Stamps, vol. V, intitulé «North America», parties 1 et 2, 1973, Perth, publié à compte d'auteur, 760 pages;

Anatole Walker, A Century of Quebec Postmarks and Postal Markings, Montréal, sans date et publié à compte d'auteur, 77 pages;

Brochure:

Grégoire Teyssier et Marc Beaupré, Initiation aux marques postales du Québec, Sainte-Foy, 1998, Société d'histoire postale du Québec, 63 pages.